

COMMENTAIRES DES MEMBRES :

Louise Cook, IPMA-CP, de Fredericton, (Nouveau-Brunswick) :

« Le titre IPMA-CP m'a apporté une crédibilité instantanée auprès du milieu des RH et j'aime le fait qu'on insiste sur l'apprentissage permanent. »

Carol Hopkins, IPMA-CP, d'Ottawa (Ontario) :

« Le fait d'être membre et de servir mon association m'a apporté beaucoup plus de possibilités de croissance professionnelle que j'aurais pu l'imaginer. »

Michèle BirnsHahn, IPMA-CP, de Regina (Saskatchewan) :

« Lors de conférences, l'AIGP-Canada présente toujours des conférenciers d'avant-garde traitant de sujets que je trouve vraiment pertinents et que je peux transférer à mon travail. Ma carrière a profité des contacts que j'ai faits et des aptitudes que j'ai acquises en m'impliquant auprès de l'AIGP-Canada. »

Association internationale de la gestion du personnel-Canada

www.ipma-aigp.ca

L'AIGP-Canada permet aux membres d'améliorer leur carrière par :

- des activités de perfectionnement professionnel de haut niveau
- des conférences de renommée mondiale
- un titre international en RH (IPMA-CP et IPMA-CS)
- des séances de réseautage
- des liens internationaux
- l'apprentissage et le partage d'idées
- un certificat en gestion des RH
- le mentorat d'étudiants
- des partenariats avec d'autres organisations
- le bénévolat tout en s'amusant

JOIGNEZ-VOUS AUJOURD'HUI ET DÉCOUVREZ LES AVANTAGES D'ÊTRE MEMBRE DE L'AIGP-CANADA

L'AIGP-Canada est une association nationale de professionnels et professionnelles en ressources humaines qui compte des membres dans toutes les provinces. Notre mission : promouvoir l'excellence dans la pratique de la gestion des ressources humaines.

Une présence nationale, une voix nationale, des relations internationales

ipma
CANADA
aigp

AIGP-Canada

(Association internationale de la gestion du personnel-Canada)



www.ipma-aigp.ca



AIGP-CANADA AGRÉMENT

Le Programme international d'agrément de l'AIGP-Canada fournit aux professionnels de la gestion des RH une norme d'excellence en gestion des ressources humaines qui est reconnue dans le monde entier.

Les lettres IPMA-CP ou IPMA-CS apparaissant après votre nom sont un gage que vous êtes un professionnel en gestion des ressources humaines hautement formé, motivé et dévoué.

Le Programme d'agrément de l'AIGP-Canada :

- reconnaît les acquis;
- est axé sur les compétences;
- est reconnu à l'échelle internationale.

Pour obtenir d'autres renseignements sur notre programme international d'agrément, visitez notre site Web à :

www.ipma-aigp.ca

ou écrivez-nous à : national@ipma-aigp.ca

AIGP-CANADA ADHÉSION

L'AIGP-Canada est une association nationale sans but lucratif de professionnels en ressources humaines du Canada. En devenant membre de l'AIGP-Canada, vous avez automatiquement accès à une foule de programmes et de services reconnus professionnellement qui visent à répondre aux normes d'agrément, aux attentes et aux besoins en matière de communication des professionnels en gestion des RH.

Pour avoir d'autres renseignements sur l'adhésion à l'AIGP-Canada, visitez

notre site Web à :

www.ipma-aigp.ca

ou écrivez-nous à : national@ipma-aigp.ca
Dans notre site Web, sous « Adhésion », vous trouverez ce qui suit :

- Le formulaire d'adhésion
- Des renseignements sur la cotisation par catégorie et par chapitre
- L'adresse postale et le numéro de téléco-
pieur où envoyer le formulaire d'adhésion.

Les valeurs de l'AIGP-Canada :

- Leadership
- Excellence du service
- Intégrité
- Interdépendance
- Reconnaissance

À l'AIGP-Canada, il y a une catégorie d'adhésion pour tout le monde :

ORDINAIRE

- Option qui s'adresse à toute personne qui travaille actuellement dans le domaine des ressources humaines ou qui est intéressée par ce domaine.

ÉTUDIANT

- Option qui s'adresse aux personnes inscrites à un établissement d'enseignement reconnu ou ayant récemment obtenu leur diplôme qui paient des frais de cotisation réduits, et ce, dans le but d'encourager l'adhésion de nouveaux membres de la collectivité des ressources humaines.

AGRÉÉ

- Option offerte aux membres ordinaires qui en font la demande et qui satisfont aux exigences du Programme d'agrément de l'AIGP-Canada.

ORGANISME

- Option d'adhésion unique offerte à taux réduit mais qui n'offre pas tous les privilèges découlant de l'adhésion comme membre ordinaire, et qui ne s'applique à un seul endroit. Les frais demandés varient selon la taille de l'organisme.

ORGANISME NATIONAL

- Option d'adhésion unique offerte à taux réduit selon laquelle les membres ordinaires jouissent de tous les privilèges de l'adhésion, y compris le droit de vote. Cette catégorie est offerte à tous les membres du pays.